



## **Ce mercredi 21 février,**

c'est la journée internationale de la langue maternelle. Concrètement, c'est l'opportunité de partager le caractère unique de chaque culture, dont la langue est la principale caractéristique. En France, on célébrera le français à travers le Printemps des Poètes à la fin du mois de mars, mais en attendant, quelques petites informations... en français bien évidemment, et des rendez-vous à ne pas manquer !

---

## **#ÇA PASSE À 30**

**De nouvelles routes dans le domaine communal**



Lors du conseil municipal du lundi 5 février 2024, les élus ont voté le reclassement de voiries qui dépendaient jusqu'à présent du Département : le boulevard Magenta, la rue Royale et le boulevard Maginot.

Ce reclassement va permettre des réflexions autour de la revégétalisation, de la sécurisation ou encore des aménagements pour les mobilités douces. En premier lieu, ces voies deviendront limitées à 30 km/h, comme dans le reste de la Ville.



**“Avec ce reclassement, la Ville reprend la main sur l’aménagement de ces trois rues. Première action : l’harmonisation à 30 km/h sur ces axes, où l’on constate parfois des vitesses excessives.”**

**THIBAUT FLINE, Adjoint au maire en charge de la voirie, de la circulation, du stationnement, de la mobilité, du cadre de vie et de l'occupation du domaine public.**

---

## #À VOS MICROS

### Faites vibrer la Ville à la Fête de la Musique

À tous les artistes en herbe et groupes plein d'énergie... Vous voulez mettre le feu lors de la Fête de la Musique à Fontainebleau ? Déposez dès maintenant votre candidature pour faire vibrer les foules le vendredi 21 juin 2024 !

Musique, danse et beaucoup de bonne humeur seront au rendez-vous. Faites parvenir votre formulaire de candidature avant le 28 avril au service manifestation, il est disponible sur notre site internet ou via le formulaire ci-dessous.



[+ D'INFOS](#)

---

# #BÉBÉLLIFONTAINS

Inscrivez-vous pour la cérémonie des nouveaux bébés



Vos enfants sont nés en 2022 ou 2023 ? N'oubliez pas de venir à la cérémonie des nouveaux bébés le samedi 16 mars prochain. Le maire, Julien Gondard, ainsi que l'équipe municipale, vous attendent autour d'un petit-déjeuner animé, pour vous présenter les offres de la Médiathèque, de la Maison de l'Enfance, mais aussi tous les partenaires et associations disponibles pour vos petits. Bienvenue à nos Bébéllifontains !

[S'INSCRIRE](#)

---

## #À VOTRE PORTE

On vous distribue des composteurs

En partenariat avec le Smictom de la Région de Fontainebleau, la ville de Fontainebleau distribue gratuitement à ceux qui le souhaitent un composteur de jardin et son bio seau. La prochaine distribution aura lieu le samedi 2 mars dans le quartier des Provenceaux et d'autres suivront.

Si vous n'êtes pas disponible pour recevoir votre composteur à la date de passage, rendez-vous au 3 rue des Rouges Gorges le samedi 16 mars pour récupérer votre colis (sur présentation d'un justificatif de domicile bellifontain).



[+ D'INFOS](#)

---

# #VIDÉO

Découvrez la nouvelle vidéo de présentation de la Ville



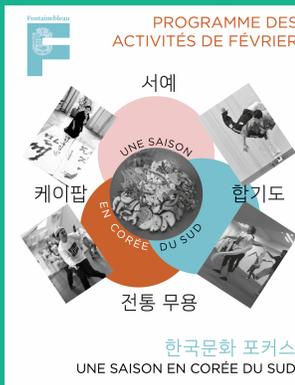
Cette nouvelle année 2024 nous promet d'être riche en sport, culture et découvertes en tous genres. Ces événements seront aussi l'occasion pour Fontainebleau de diffuser au plus grand nombre la nouvelle vidéo

de présentation de la Ville, réalisée par un Bellifontain : Julien Arnold. Un grand merci à nos acteurs bénévoles : Rosemarie Arnold, Lucile Vareillaud, Margaux Conion et Joseph Piacentino. Jetez-y un œil et partagez là !

[VOIR LA VIDÉO](#)

## #QUELLE SORTIE FAIRE ?

Petit florilège des rendez-vous à ne pas manquer...



**ATELIER K-POP  
À LA  
MÉDIATHÈQUE**

Le vendredi 23 février  
à 15h et à 17h

... en savoir plus



**CONFÉRENCE  
ORGANISÉE PAR  
L'ANVL**

Le vendredi 1er mars  
à 19h

... en savoir plus



**FOIRE AUX  
LIVRES À LA  
MÉDIATHÈQUE**

Du 1er au 3 mars

... en savoir plus

[+ DE RDV](#)

---

## LIRE LE BELLIFONTAIN DU MOIS DE FÉVRIER



Ville de Fontainebleau  
40 rue Grande  
77300 Fontainebleau  
**communication@fontainebleau.fr**

[Visualiser dans le  
navigateur](#)  
[Se désinscrire](#)